

DE L'INSTRUCTION LITTÉRAIRE,

Par J. M. COUPÉ, (de l'Oise.)

> *Fortes creantur fortibus et bonis :*
> *Doctrina sed vim promovet insitam,*
> *Rectique cultus pectora roborant.*
> HORAT.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

L'INSTRUCTION littéraire est le flambeau de toutes les autres instructions sociales et industrielles, et leur complément.

Des abus ont pu s'y mêler, on en peut craindre encore ; il importe qu'elle ne soit pas livrée à l'inutilité, à une fausse direction, il faut qu'elle demeure libre et pure.

Prenons des sciences une idée juste, digne d'elle, digne de nous.

I.

Avantages et ancienneté des lettres.

Les sociétés humaines sont anciennes, et leurs diverses périodes ont plusieurs fois renouvelé la surface de la terre. L'existence de

l'homme varie dans ces différens états, et la perfectibilité de son être s'y montre dans ses divers dégrés.

Tandis que les animaux restent circonscrits dans le cercle de leurs besoins physiques et dans la monotonie des mêmes affections, l'homme sait élever et varier les siennes; il y ajoute, il s'agrandit par sa propre réflexion, par les communications de ses semblables, et l'homme civilisé surpasse de beaucoup l'homme de la nature.

Ce qu'il a acquis ne meurt pas avec lui; et après avoir profité à ses contemporains, ses connoissances passent à ses successeurs. Cette somme d'expérience compose les arts et les sciences qui distinguent l'homme des animaux, et placent autant l'homme lui-même au-dessus de l'homme, qu'Archimède ou Xantipe étoient au-dessus des barbares dont ils dissipoient si aisément les efforts, et Colomb devant les habitans de Cuba.

Les sciences et l'instruction sont donc une véritable addition aux facultés de l'homme : par elles, nous entrons dans l'acquisition faite par les siècles précédens; l'homme de génie qui a comparé, analysé alors, a pensé, a observé pour nous; et si nous voulons avancer, nous pouvons commencer où il a fini.

L'état des sciences suit celui de la civilisation et de la paix parmi les hommes (1); il est le produit de leurs communications; il doit varier et il a varié comme les événemens qui ont changé la situation des peuples : les sciences s'éclipsent, et reparoissent après les nuages de la société; d'anciennes ont disparu, de nouvelles se sont élevées.

Avant les Egyptiens, les Grecs et les Romains, de vastes cités, des empires immenses ont existé : les arts, les sciences y avoient nécessairement fleuri, ils ont disparu avec ces métropoles : mais leurs débris mêmes et les vestiges indubitables de connoissances, d'inventions précédentes, restés dans les usages, dans les langues et dans les arts, nous apprennent que le génie de l'homme a déja parcouru plus d'une fois tous les espaces, toutes les sphères où nous nous élançons.

Les facultés de l'homme étant toujours les mêmes, elles doivent

---

(1) Les lettres sont la preuve historique qui atteste qu'une société s'est trouvée en nombre, et florissante : elle a pensé.

L'homme s'est efforcé naturellement de conserver des idées dont il s'honoroit; il a imaginé des signes; il les a écrites.

Ce monument de société s'est retrouvé dans tous les pays plus ou moins, et selon la manière de chacun.

Il y a long-temps que l'on a dit : Tout a été écrit : ***Faciendi libros non est finis***; et le Poëte s'est trompé de date quand il a dit :

Phænices primi, famæ si creditur, ausi
Mansuram rudibus vocem signare figuris.
Lucan.

se rouvrir la voie lorsque les mêmes circonstances se présentent ; et dans tous les siècles, dans tous les pays, il arrive aux mêmes connoissances.

I I.

Etat moderne des sciences et des lettres.

Nous sommes venus après tant de siècles; nous avons dû profiter de tout ce qui nous a précédés : notre civilisation plus rapprochée, la communication ouverte sur toute la surface du globe, notre imprimerie, nos expériences, nos calculs, nous ont ouvert une carrière étonnante : nous égalons, nous surpassons sans doute la science de tous les âges, et nous pouvons étendre encore l'empire de l'esprit humain.

La sphère où nous nous sommes élevés sera sans doute la plus belle période de sa gloire : l'astronomie nous a découvert l'immensité des mondes, et nous calculons leurs révolutions; la chymie a pénétré dans l'intérieur des corps, et nous démontre leurs lois élémentaires : nous voguons autour de notre globe, nous avons établi notre empire sur les mers, nous nous élevons dans les airs.

La liberté vient illustrer encore une si magnifique époque ; et après avoir rendu à l'homme ses droits et sa dignité, affranchi sa pensée, dissipé ses erreurs, elle va encore entourer son existence des douceurs de l'abondance et de l'égalité.

I I I.

Justice rendue aux lettres et aux sciences.

Peut-être l'homme sauvage qui parcourt les cîmes du mont Taurus ou des Apalaches, ne porte pas envie à Descartes ou à Pascal : et les extrêmes civilisations qui favorisent et amènent la splendeur des sciences, produisent aussi la corruption et la dégradation de l'espèce humaine.

Il faut au moins reconnoître dans cet état de choses une vérité constante : le remède naît en même temps à côté du mal. Si le vice pullulle alors, la raison éclairée s'élève aussi pour le combattre : c'étoit au milieu de la dépravation romaine que Sénèque et Tacite sapoient le despotisme et gravoient les droits de l'homme.

Et n'est-ce pas aux lumières que nous devons l'expulsion des abus et des désordres qui pesoient sur nous depuis tant de siècles, et le succès irrésistible de notre révolution?

Il nous reste à en profiter pour notre bonheur.

Il est beau pour une société florissante d'embellir encore la prospérité dont elle jouit, en consacrant ses loisirs au savoir et à l'étude.

Par les lumières, par la dignité de la philosophie, l'homme s'élève à une existence nouvelle; il devient l'être pensant et comme le dieu de la terre.

Pour la gloire, comme pour l'assurance de la liberté, il faut que l'homme libre soit le plus instruit des hommes, comme d'ailleurs il en est le premier.

L'esprit des sciences est naturellement républicain, parce qu'il a appris à ne voir par-tout que la raison. Que l'on nous dise par quel autre instinct nous le sommes tous devenus dans nos études? Et, excepté les hommes pensionnés ou ambitieux, que l'on nous montre un seul homme de lettres sortant de ses méditations et de ses lectures qui ne soit libre et républicain.

La liberté ne sera jamais mieux assurée que par les lumières : la science et la république sont sœurs.

I V.

Liberté des Sciences.

Les muses ont toujours été vierges et libres. Selon l'agréable emblême de l'antiquité, elles sont placées sur une cime élevée au-dessus du reste de la terre, autour de Phœbus, et attentives aux accens de sa lyre, c'est-à-dire qu'elles sont éclairées par le dieu même de la lumière, et inspirées par le sentiment de l'harmonie.

C'est la pensée qui naît de l'impression même des objets : c'est le goût qui se porte autour de lui par un attrait spontané, et auquel il est aussi absurde qu'impossible de fixer un mode ou une région.

C'étoit au milieu de la nature entière et dans le silence que Pythagore et Descartes méditoient; c'étoit à la vue des champs que Virgile traçoit ses tableaux et concevoit sa douce harmonie (1).

Ce n'est point dans les cours, dans les cités fastueuses, dans les richesses que le génie reçoit ses inspirations.

C'est dans la solitude, le silence, la pauvreté même, et sur-tout dans l'indépendance.

C'est une action simple et libre que toute autre force vient contrarier.

C'est une limpidité que tout souffle étranger vient troubler.

---

(1) Rura mihi et rigui placeant in vallibus amnes :
Flumina amem sylvasque inglorius : o ! ubi campi
Sperchiusque et virginibus bacchata lacænis
Taygeta ! o ! qui me gelidis in vallibus Hœmi
Sistat, et ingenti ramorum protegat umbrâ !
Georg. II.

C'est un rayon visuel qui a besoin de tout son horizon.

Le génie ne suit point les lois des princes ni les règles des académies.

C'est un sentiment que l'on ne commande pas, qui ne peut naître que de lui-même, et qui a seul l'instinct de ce qui lui convient.

C'est enfin ici où l'on peut dire : *Spiritus ubi vult spirat.*

V.

Estime du législateur sur les sciences.

La liberté des goûts et de la pensée donne à tous les arts, à toutes les sciences le droit de se développer dans les esprits : c'est au législateur à savoir estimer chaque chose dans la balance de l'avantage public.

Ici il doit s'élever et se mettre de pair avec ce grand objet ; il doit savoir apprécier les sciences en elles-mêmes, et les sécerner de tout ce qui voudroit en abuser ou les avilir.

Un champ produit toutes sortes d'herbes : mais le cultivateur attentif n'y conserve que ce qui est utile et digne de ses soins.

Une foule parasyte se multiplie aussi dans le champ des sciences : des littérateurs futiles viennent demander un état et des places ; ils annoncent hautement que la gloire et la prospérité de la république dépandent de leur existence.

Aidons tous les talens ; discernons toutes les productions utiles, mais jugeons le charlatanisme. Autant il faut accueillir toutes les lumières, tous les germes du génie, autant il faut démêler toutes les inutilités qui rendent une science abusive ou ridicule.

La science véritable elle-même doit être sobre : la musique, la poésie, sont excellentes ; mais une multitude de poëtes et de musiciens seroit un abus.

Le goût d'un républicain doit être juste et sévère : les sciences aussi doivent être dignes d'elles-mêmes ; et elles ne seront dignes de la République que par un goût difficile, un genre majestueux qui relève sa grandeur.

Ce n'est pas une multitude d'imitateurs qui peuvent ajouter aux lumières d'une nation, trop souvent ils les obscurcissent et les rabaissent par leur frivolité ; souvent un seul grand homme fait bien davantage.

Descartes, Newton s'élèvent ; ils éclairent tout leur siècle, ils instruisent encore la postérité.

V I.

De l'enseignement.

Les gouvernemens oppresseurs cachent les vérités ; ils ont trop de raison de les redouter.

Les pays libres les recherchent toutes et les découvrent à tous les yeux ; elles ne peuvent qu'ajouter à leur prospérité.

Nous avons au milieu de nous toutes les voies de nous éclairer ; quel autre pays en fournit jamais plus de moyens ? La France est le centre commun des sciences de l'Europe.

Conservons l'héritage précieux de l'enseignement littéraire ; n'oublions rien pour qu'il soit toujours confié aux meilleurs esprits ; que les Fontenelle, les Fénélon soient nos guides.

Et ici faisons un retour sur les établissemens de nos pères : à quelle destruction ils viennent d'être livrés ! tout leur enseignement a été proscrit comme abus, ignorance et préjugé.

La destruction totale des universités et des collèges a été poursuivie par une foule de littérateurs avides de s'académiser sur leurs ruines.

Condorcet avoit donné de grandes vues pour la haute région des sciences ; ils vouloient aussi mettre tout en lycées et en gymnases.

Dans cette attente magnifique, l'étude des collèges a cessé, la licence, la divagation en ont pris la place.

On voit à présent le vide où la jeunesse est plongée. Les frêles échos de Condorcet n'ont pu réaliser une seule de ses pensées : ils ne les ont pas comprises ; et leurs lycées, leurs gymnases n'étoient pour eux que de vains mots.

Des places auroient été créées à l'infini pour les hommes bien plus que pour les sciences, pour dominer et régenter la France en proposant de l'illustrer.

Législateurs, vous comparerez ces hommes qui ont acquis toute leur science près des spectacles et dans des brochures, si présomptueux en promesses, si vains en exécution, avec ces professeurs laborieux et modestes qui vous ont élevés, et qui se sont livrés sans réserve au dur travail de l'enseignement avec l'austérité et le désintéressement antique.

Ils suivoient prudemment le progrès des lumières, laissant les préjugés par derrière, l'un après l'autre, sans rien précipiter : en attendant, ils restoient fixés sur les bases constantes de la morale et aux modèles des anciens, assurés par tant de siècles.

Ils tenoient la moyenne région de l'enseignement, celle du grand nombre des citoyens, et préparoient à la haute région ceux qu'appeloit la voix des Pascal et des d'Alembert.

Si vous vouliez des améliorations, tout étoit disposé ; ils étoient prêts et capables d'exécuter.

Si vous vous rappelez tout ce que vous avez vu, s'il en est encore quelque reste en place, hâtez-vous, conservez et rassemblez ; tel qu'un cultivateur après un orage ou un incendie qui a détruit ou ravagé son habitation.

Cette malheureuse épreuve pourra nous profiter : il n'aura peut-

être pas été inutile d'avoir essayé certains projets qui en imposoient et d'en avoir reconnu l'ineptie : on revient sur beaucoup d'idées, on découvre les erreurs nouvelles, et on apprend à apprécier de plus en plus tout le bon des anciens.

V I.

Du mode d'enseignement.

L'étude doit avoir, autant qu'il est possible, une marche naturelle, et se faire avec facilité.

Mais elle demande de l'application, et il seroit funeste aux jeunes gens de rester abandonnés à la licence, au cynisme, à la divagation; ils feroient trembler les familles et la société, et eux-mêmes se trouveroient bientôt malheureux avec une tête dissipée, une ame desséchée, un cœur sans boussole.

Nos pères avoient établi dans leurs maisons d'éducation une règle d'étude pour son objet et pour sa manière.

L'objet de leur enseignement étoit d'abord les livres des anciens, leur langue, leur histoire, et cela étoit naturel : on ne peut présenter à étudier que ce qui est rédigé et écrit.

On vouloit enseigner les sciences; elles étoient là : c'étoit le dépôt de tous les siècles qui avoient précédé. Nos pères ont reçu ce trésor avec un grand respect, sans doute; il n'en étoit pas d'autre alors; et malgré nos richesses modernes, il sera toujours le fonds précieux et la base de la littérature.

Leur manière d'enseigner se présentoit encore d'elle-même : c'étoit de faire entendre la langue des anciens, et par-là d'introduire les enfans dans leurs ouvrages, pour pouvoir les étudier et les méditer.

En même temps, nos propres auteurs venoient se placer à côté des anciens, et l'on entroit ainsi dans toute la littérature moderne.

Quand on aura bien critiqué et condamné ce mode d'enseignement, on sera obligé de reconnoître que c'est le plus sensé, sauf le plus ou le moins de perfection dans les méthodes usitées.

C'est ainsi que les jeunes gens commencent à se fonder sur les vrais principes du goût, à se former à l'étude, et se dirigent ensuite eux-mêmes vers tous les progrès ultérieurs dont ils sont capables.

On a reproché à l'instruction des collèges d'occuper un enfant pendant sept ou huit ans pour lui inculquer du latin et du grec; mais pendant ce temps-là aussi il a été formé à l'application; il a exercé sa conception, sa mémoire, son jugement; il a appris de l'histoire, de la géographie; il est sorti de son siècle, de son pays; il a fréquenté les anciens,

Si parmi tout cela il se trouve quelques abus ou des choses surannées, c'est ce qu'il s'agit de corriger.

On reproche encore à l'instruction des collèges de tenir un enfant enfermé, appliqué sur les livres, astreint aux méthodes écrites.

Mais plusieurs professeurs, suivant d'eux-mêmes les progrès de leur siècle, étoient sortis de ces limites étroites, et cet avantage est universellement senti : allons à l'expérience même, à la connoissance immédiate des choses.

Que les écoles centrales, bien conçues, deviennent le moyen que l'on attendoit depuis long-temps pour agrandir nos idées, et nous composer les plus riches connoissances.

Mais que la base antique, la méthode de nos pères, ne cesse de faire la première partie de l'enseignement littéraire.

VIII.

De l'action du législateur sur l'enseignement.

Si les passions cupides, l'oisiveté, l'ineptie même se sont attachées aux sciences et ont obscurci l'idée que l'on doit en avoir, il est un autre ennemi qui en a abusé trop souvent, la politique.

Le despotisme a bien senti qu'il n'y avoit pas de supériorité plus certaine et moins contestée que celle d'un homme instruit; et sous une apparence honorable, il a pensionné les savans.

Lorsque la République française veut consolider dans son sein l'établissement des sciences qui doivent l'illustrer, elle doit connoître et écarter ces abus : il faut éviter de créer une puissance que l'aristocratie politique ne manqueroit pas de saisir aussi bien que l'aristocratie littéraire (1).

On a réformé naguère un systême d'enseignement, suspect par son esprit comme par son plan d'uniformité; il est bon de réfléchir et de bien concevoir le régime unique que l'on desire établir pour le même objet. Le despotisme lui-même ne pourroit pas se préparer un ressort plus adroit, ni se cacher sous une puissance plus certaine que celle de l'autorité de la science et des impressions profondes de l'éducation sur les jeunes esprits.

La République connoîtra les abus que l'on peut faire de cette influence : pour elle, elle a des moyens plus heureux, et ils seront

---

(1) On a parlé de donner à la science une sorte d'autorité constitutionnelle : ce seroit lui nuire, et elle est bien plus grande par elle seule.

Elle ne doit être que le mérite individuel d'un citoyen, et seulement encore dans sa partie.

employés à servir la liberté comme la prospérité publique ; ce sont les bons livres, le choix des meilleurs professeurs, la recherche des jeunes talens, les grands modèles, les encouragemens, toutes les récompenses dues au mérite.

Quand elle aura rempli toutes ces dispositions, tout est fini pour elle ; elle n'a qu'à laisser agir ces heureux mobiles, et leur laisser librement produire leurs effets.

Parmi les nations savantes de l'antiquité l'instruction littéraire a été libre ; c'étoient les discours, les écrits des savans qui faisoient tout, et le gouvernement n'y mettoit que des encouragemens et sa protection.

Sera-t-il avantageux pour nous d'avoir établi pour cet objet une commission exécutive, et de lui avoir soumis tout ce qui concerne les arts et les sciences ?

Toute l'histoire ne présente pas un établissement de ce genre, aussi vaste, aussi absolu.

Lorsque nous n'avions que des censeurs royaux, nous nous sentions captivés, et nous repoussions cette autorité. L'ancien gouvernement avoit l'attention de ne pas montrer son action ; il laissoit les Universités de Strasbourg, de Toulouse, les Facultés de Paris, de Montpellier, se diriger elles mêmes : chacune avoit ses émolumens, et suivoit son génie propre sous l'émulation générale.

Si l'on établit un empire effectif et général sur les lettres : si c'est la même main qui dirige et qui paie ; d'une part on a lieu de craindre pour la liberté : rien ne la rassure, *Omnia tuta timens*.... Virg. ; et de l'autre on prévoit cet abus : Nul n'aura d'esprit que nous et nos amis.

VIII.

La direction des sciences naît des sciences elles-mêmes.

Il est un moyen, et il n'en est qu'un, de conserver aux sciences toute leur pureté et d'empêcher que la politique s'en abuse : c'est la liberté de l'enseignement et de la pensée. Le gouvernement républicain n'a qu'à protéger, et, en France, il n'a presque rien à faire : les sciences et les arts sont dans nos goûts ; il suffit que le législateur laisse agir les grands mobiles, l'avidité naturelle de savoir, l'émulation, la gloire, les professeurs habiles, les talens véritables, les bons livres.

Tout le reste se trouve dans la liberté de l'enseignement et des opinions : là est la sauve-garde de la raison humaine comme de la République.

Lorsqu'elle sera l'ame de l'instruction littéraire, tout ce qui sera bon sera enseigné, et les talens pourront se développer tout entiers sans être conduits ou restreints par aucune institution gênante.

La vérité sortira de tous les esprits comme la lumière par tous ses points différens. Par-là les préjugés, les systêmes, les opinions sans points d'appui permanens, sans corporations, ne pourront se rallier ni prévaloir contre elle.

Des hommes attachés aux idées anciennes, et non encore accoutumés au grand essor de la liberté, craignent toujours pour l'orthodoxie des choses, et pensent qu'elle a besoin d'être protégée contre l'erreur.

Il suffit que la vérité puisse se montrer avec autant de liberté qu'elle, et alors ne soyez pas inquiets pour la préférence.

Que l'on connoisse mieux les sciences et la vérité, elles se soutiennent par elles-mêmes; leur essence est d'être indépendantes; le grand jour et la discussion font leur force et leur épurement; on ne leur nuit qu'en gênant leur liberté.

Toute la puissance des hommes peut-elle former la vérité ou la détruire? et qu'est-ce qu'il lui faut, comme au soleil? se montrer.

I X.

La direction convenable des études se trouve dans les bons livres.

Il est une ligne certaine que chacun s'empressera de suivre, c'est celle des bons livres : ils présentent la route aux esprits, et leur laissent toute leur liberté.

Ce sont les livres élémentaires, que l'on ne cesse de demander, et il faut s'en faire une juste idée : ils ne doivent pas être seulement les ébauches quelconques des diverses parties des sciences, mais l'exposition, la suite méthodique de leurs principes sainement approfondis et clairement présentés; et ces recueils sont aussi rares qu'ils sont difficiles à composer : ce n'est pas l'ouvrage de celui qui commence, mais de celui qui a approfondi toute la science.

La route sera facile et ouverte quand ces ouvrages excellens seront faits; ils seront ceux que l'on admettra généralement : voilà la direction qui convient à l'instruction littéraire et à ses progrès.

Cependant nous sentons bien qu'il ne sera pas nécessaire que les livres élémentaires, dans chaque genre, soient exclusivement les mêmes. Nous ne voudrions pas que les instituteurs ne pussent présenter un objet que d'une seule manière; que toutes les bouches fussent monotones; que tous les esprits ne pussent avoir que les

mêmes pensées; ou enfin, comme on l'a proposé, que nous n'eussions tous qu'un meme idiôme, un même costume (1).

L'habitant des rives du Rhin ou du Finistère ne peut pas avoir la même physionnomie que celui des Pyrénées. Le flamand, l'allobroge ne peuvent avoir les mêmes accens. Leurs idiômes sont l'expression de leur caractère et de leur conception (2).

Mais le jeune allemand, le jeune basque qui auront des talens ne tarderont pas à s'élancer dans la littérature française, et à posséder bientôt la langue générale de la science.

La vérité est une; mais il est plusieurs voies pour y parvenir: laissons cette latitude à la variété des conceptions, comme à la facilité des moyens.

Dans l'arithmétique même il y a des méthodes différentes pour arriver aux mêmes nombres : on compte par-tout, chacun le fait à sa manière; et il n'est pas inutile qu'il y ait plus d'une voie : c'est par là que l'un trouve ce que l'autre n'a pas vu sur son chemin.

X.

Choix des professeurs.

Le choix des professeurs est de la plus grande importance; l'enseignement est comme ceux qui le donnent, les choses mêmes et les succès en dépendent.

La politique a voulu en être dépositaire, elle en a fait des places; elle les a accordées comme tous ses dons; elle a cru pouvoir s'en servir aussi pour relever quelquefois ses créatures.

Mais le talent ne se confère point, et le bien public ne sauroit être ainsi sacrifié.

Le concours seul doit être la voie, et la supériorité reconnue obtenir la préférence. L'autorité publique ne peut et ne doit s'y intéresser que pour que cela soit ainsi.

C'est pour nous un grand point d'écarter de l'enseignement les ressorts impurs de l'ambition, de la servitude et de l'intéret pécu-

---

(1) Les Romains pensoient bien différemment : leur empire s'honoroit de cette diversité même de nations qui leur étoient soumises ; c'étoit par elle que leurs poëtes en peignoient la grandeur :

Incedunt longô ordine gentes
Quàm variæ linguis, habitu tam vestis et armis. Virg.

Et cette conduite faisoit l'éloge de leur politique comme de leur sagesse.

(2) Ils sont encore des monumens respectables de l'antiquité ; sur lesquels les révolutions, les siècles n'ont rien pu, et qui, quand ils ne nous apprendroient rien, sont au moins indifférens.

naire; il ne faut, pour diriger les autres, que des ames pures : l'esprit véritable des sciences est par lui-même généreux et élevé.

Ses vrais mobiles doivent être l'émulation, la gloire, le bonheur de bien faire, et les délices mêmes de la science.

Mais plus l'homme savant est modeste et frugal, plus le législateur doit en prendre soin lui-même et lui procurer une existence honnête et aisée, digne des grands sentimens qu'il porte et qu'il est destiné à inspirer et à propager (1).

Il est de la grandeur de la République française de faire aux sciences un sort qui soit digne d'elles, de surpasser en cela la patrie des Plaute des Epictète; elle leur doit une honnête subsistance pendant qu'ils l'instruisent et l'éclairent, et après leurs travaux un paisible prytanée.

X I.

Recherche et encouragement des élèves.

La nature a distribué les talens, et tous les enfans ne naissent pas pour exceller : un petit nombre suffit pour éclairer les autres esprits.

La recherche de cette précieuse élite doit être un grand objet pour le législateur; et quel sol fut jamais plus fertile que le nôtre en talens, comme en vertus, pour qui sut les reconnoître et les faire éclore ?

Un grand nombre est resté perdu dans le courant des siècles. Nos pères ont commencé à les recueillir, et nous ont donné un grand

---

(1) Nous nous souvenons encore de ces temps où des savans laborieux supportoient, par eux-mêmes et par leur travail seul, tout le poids de l'enseignement public et le soin de leur propre subsistance, obligés chaque mois de recevoir le modique salaire de leurs élèves.

Et alors on voyoit deux grandes choses : un travail infatigable et la vertu.

Alors il falloit aimer la science pour elle-même; elle étoit pauvre : il falloit savoir l'acquérir, elle n'étoit pas dans un dictionnaire, et ce n'étoit pas un brevet.

Un siècle qui faisoit tout pour l'ambition, pour la vanité, pour tant d'autres vices, rougit de cette détresse des talens; on établit des honoraires fixes pour l'enseignement; et l'université de Paris l'avoit doublement mérité par l'invention utile des messageries, du produit desquels on ne lui laissoit encore qu'une modique portion.

Dès-lors, par un effet qui est de tous les temps, la cupidité s'empressa de courir à ces places; et bientôt elles furent la plupart au pouvoir de l'intrigue, de l'ignorance et de la paresse.

Le laurier des sciences fut livré à des mains qui l'avilirent, et le despotisme acquit des stipendiés de plus.

Tant il est vrai que le génie des sciences, au milieu même des difficultés et des besoins, fait mieux seul qu'avec les dons et l'influence profane de la politique.

exemple (1); mais l'époque de la Républiqne doit être celle des encouragemens pour toutes les facultés utiles, pour tout le bien à faire, et sur tout pour la meilleure manière de l'opérer.

Par-tout où il paroîtra un talent, il faut qu'il soit recueilli; il faut que cette plante précieuse appartienne à la République, qu'elle soit aussitôt environnée de toute son affection, et cultivée par les mains les plus habiles.

Ce n'est pas une foule d'enfans que l'on façonne en commun sur le même livre, qui fait la gloire des sciences; c'est un petit nombre de têtes heureusement organisées. Tout homme public qui les rencontre, doit éprouver un sentimeut de joie (2) et se hâter de les placer dans la région qui leur est propre, dans le champ de la patrie.

X I I.

De leurs études.

Selon le vœu de la nature et l'esprit des républiques, les études doivent être spontannées et libres comme elles l'étoient dans les portiques de la Grèce, dans les laboratoires de Boerhaave et de Rouelle. Les jeunes gens ne doivent être dirigés que sur la marche de leurs facultés et l'ordre de leur travail.

Il est important que leurs pas ne se portent point sur de fausses voies, que leurs forces ne soient point employées ou émoussées en

---

(1) Nous n'avons pas connu le prix de nos vastes établissemens littéraires; toute l'Europe les admiroit et y portoit envie; l'amour des sciences, celui du bien public les avoit formés.

La République même et sa munificence ne pouvoient surpasser cette générosité et ces belles destinations.

Cela est sorti des siècles gothiques, c'est l'ouvrage des Alain Chartier, des Prêles, des Cholets, des Dormans.

Ils fondoient à leur manière; mais que leurs motifs sont respectables! et qu'il est grand encore, après tant de déprédations et d'abus, ce fonds réuni de tant de bourses et d'encouragemens, ce trésor des intentions bienfaisantes de nos aïeux pour les sciences et la postérité!

Que diroit la nôtre, si nous l'avions détruit, ou si à la place des biens durables sur lesquels il étoit assuré, nous n'avions laissé que des secours incertains & précaires?

Ah! hâtons-nous de rétablir tant de choses respectables sur leurs antiques fondemens; tant d'hôpitaux, de maisons, de vieillards et d'orphelins; appliquons-nous seulement à corriger.

C'est le propre d'un torrent, d'un animal furieux, d'une force aveugle de détruire; il appartient à l'homme sage d'améliorer.

Associons-nous par là au bon sens de nos aïeux; c'est encore une gloire de pouvoir leur ressembler.

Ne prétendons pas être sages seuls, ou les premiers.

(2) *Consideravit agrum et emit eum.*
Gustavit, et vidit quia bona est negotiatio ejus.
Proverb. 31.

d'autres efforts que ceux qui les font avancer dans la carrière qui les appelle.

Leur conception pure doit passer directement à son but sans se traîner ou se détourner sur les apperçus ou les systèmes des autres.

Ils peuvent marcher à côté de leurs maîtres; mais leur propre coup-d'œil, leur tact doit être à eux : c'est à eux à exercer le sens heureux dont la nature les a doués, c'est elle qu'ils doivent étudier; ses ouvrages, ses principes sont le champ universel de l'instruction et du savoir.

C'est là où le sens juste, la saine raison ont ramené toutes les sciences, aux observations, aux expériences, aux calculs, aux faits (1), au spectacle de tout ce qui nous environne, aux réflexions sublimes qu'il nous inspire : c'est toujours en nous mêmes et devant le livre de l'univers que nous trouvons le sentiment et les principes de tout ordre et de toute raison.

Voilà la route de nos études, elle est magnifique et sûre : la règle se présente par-tout, et la lumière s'agrandit à mesure que nous avançons.

Toute notre science est d'arriver, par l'observation et l'étude, à la nature, au génie de chaque chose.

Tout notre goût est de le discerner.

Toute la perfection de nos arts est de l'imiter.

Toute notre aménité est d'en exprimer la grace.

Et notre style celui qui naît du sentiment de chaque chose, et que tous les objets font entendre dans leur magnifique concert : *cœli enarrant.....*

XIII.

Du mode d'études.

Ce n'est point au législateur à faire un traité des études; mais il doit considérer tout ce qui est propre à influer sur le caractère social, et l'indiquer quand il influe encore sur les fruits du travail : et le mode d'étudier peut avoir ces effets.

Il est dans le goût français de traiter les choses avec facilité, et, sans doute, il est avantageux de suivre une marche spontanée, de s'instruire sans contrainte et comme en se jouant.

---

(1) L'académie des sciences, la première, s'est proposé cette règle qui a fait sa gloire : ces principes si justes étoient dignes de la vérité qui a toujours été son objet; ils étoient dignes aussi de la République.

Cette réunion de physiciens et de sages a illustré la France, et sans doute elle l'illustrera encore.

Mais pourtant il suit de là que l'on n'y met point d'application ni de profondeur.

Nous nous sommes fait un usage, un agrément même de parler, et nous voltigeons avec rapidité sur toutes les idées.

Nos enfans ne nous imitent que trop ; nous les y excitons même croyant bien faire, et leurs têtes sont toujours en course.

Cependant cette loquacité n'est pas naturelle (1) : eh ! quelle différence entre la compagnie de deux hommes sociaux et de deux hommes sauvages (2) !

Pythagore avoit senti combien cette garrulité rendoit une tête évaporée et frivole : afin d'arrêter ses disciples sur l'attention et la perception fixe des idées, il commençoit par les tenir dans le silence.

Ainsi chacun d'eux s'arrêtoit, se replioit sur lui-même : ce qui est la réflexion.

Une lecture rapide sur un livre équivaudroit encore à un flux de conversation.

C'étoit sur un objet déterminé, et sur leurs idées propres, que Pythagore fixoit l'attention de ses disciples et leur apprenoit à méditer : cette méthode prévenoit l'évaporation et concentroit toute la force de la tête.

Sa taciturnité paroîtroit à présent lugubre et monacale (3) ; cependant ce n'est qu'ainsi que l'on donne de la gravité aux caractères et de la profondeur aux pensées.

La société rejetera cette proposition sombre ; mais des hommes organisés pour réfléchir et pour étudier doivent se retirer du tourbillon de la loquacité qui ne fait que s'étourdir vainement et courir sur tout : des hommes destinés à l'application doivent apprendre à être seuls et à se fixer sur eux-mêmes.

Il est encore un effet de la société, et sur-tout de notre éducation, aussi estimé, aussi agréable que l'art de la conversation ; c'est l'adoucissement insipide de toutes les manières, le poli uniforme de tous les traits et la ressemblance de tous les individus.

Il faut avoir encore le courage de le dire : c'est ainsi que chacun perd son propre ton, que tous les caractères sont effacés,

(1) C'est un vice véritable, produit par l'agitation des têtes dans la société ; le désœuvrement s'en fait un usage, enfin c'est un besoin ; nous prenons naturellement la pente de la faculté que nous exerçons le plus.

(2) Que l'on ne s'imagine pas que les sauvages soient obtus : mettez en comparaison un sauvage et un homme social pour le sens et la perspicacité dans les choses de la vie, et vous verrez de quel côté est l'avantage.

(3) Trois points avoient de la grandeur dans les premiers instituteurs religieux : le travail, la communauté de biens, et le silence.

Bien observés, ils forceront toujours l'estime.

et ne présentent plus que la fadeur uniforme de la bonne compagnie.

Il est plus digne de l'homme de se montrer avec son caractère propre ; il n'en est aucun qui puisse déplaire avec sa franchise et sa bonne foi.

Il est bon d'ailleurs pour la société que chacun se marque ainsi : trop d'hommes se cachent et se contrefont, et la belle éducation leur en fait encore un devoir !

Pour l'étude du moins, que chacun soutienne son organisation et la manière qui lui est propre.

Que seroient devenus Virgile, Corneille, la Fontaine, Roüelle, s'ils avoient dépouillé leurs traits naturels et originaux pour s'affadir dans les salons de compagnie ?

Je le demande a tout homme né avec une tête saine et quelque vigueur : combien il lui en a coûté pour parvenir au ton des sociétés, et combien il a perdu pour l'avoir acquis !

Qu'il dise encore comme il est fatigué en sortant d'un repas ou d'une compagnie.

X I V.

Des exercices appliqués aux travaux utiles.

Il est encore un défaut général dans nos éducations soignées qui devroient être les plus sages. On ne donne aux enfans pour les exercer que des jeux folâtres et des mouvemens inutiles : n'y a-t-il donc que ceux-là qui puissent leur être agréables et salutaires ?

La vie est mouvement ; celui des enfans sont les sauts, les courses, les folies, c'est-à-dire un excès d'activité, un besoin de s'agiter, et tout ce travail est jeu ; ainsi la nature nous a rendu agréable tout ce qu'elle a voulu que nous fissions.

Dans les collèges et les pensions on n'a pas songé à d'autres exercices pour les enfans : après l'étude on les laisse jouer et folâtrer.

Seulement dans les dernières réformes que l'on vient d'imaginer pour y mettre la perfection, on a proposé qu'ils le fissent selon l'art.

Nous voulons réformer, nous voulons rendre notre éducation plus digne de l'homme et d'un républicain, et toujours des jeux stériles et vains. Encore une fois, n'y a-t-il donc pour les enfans de mouvemens agréables et salutaires que les jeux ?

Ce villageois est bien plus sensé : voyez avec quel contentement ses enfans se meuvent et travaillent autour de lui !

Retirons la portion de notre jeunesse qui a le plus de moyens d'être bien élevée et qui peut promettre davantage de cette routine vicieuse, d'où l'on sortoit orgueilleusement inepte pour les travaux et pour les besoins de la vie.

Je proposerois pour les collèges un travail modéré, entremêlé

de temps en temps à l'étude : c'est l'utile joint à l'utile, les enfans sauront bien y trouver l'agréable, et nous-mêmes nous serons attentifs à ne pas les priver de cette partie essentielle.

Elle aura plus d'attrait quand elle viendra à son tour.

Et nous éviterons encore un inconvénient plus grave que l'on ne pense, l'uniformité des jeux et leur satiété.

Je pense qu'il seroit aussi utile au succès des études qu'à l'intérêt public et à celui de l'agriculture, que les revenus des collèges et maisons d'éducation fussent constitués en partie en fonds de terre (1).

Que les jeunes gens y fussent conduits en promenade tous les trois jours pour y travailler.

Que quelque maître et une portion d'élèves y restassent quelque fois délégués tour-à-tour jusqu'à la promenade suivante, pour suivre les travaux dans des momens de semailles, de sarclage, de fenaison, de récolte, de vendange (2).

L'esprit, le corps, la santé, la science ne peuvent qu'y gagner. Je le demande à tout homme qui l'a éprouvé : est-il une manière plus propre à ralentir la course de l'imagination et à la reposer que de la fixer sur un exercice ? Et ensuite est-il un moment plus favorable aux opérations de l'esprit que celui où le corps vient de transpirer, où il jouit de tout son jeu et de la libre circulation du sang ?

Et combien estimez-vous encore le retour aux mœurs frugales et simples, l'attachement à la terre, et tout ce qu'elle gagnera sous des mains plus instruites ?

Je voudrois aussi la même chose pour les hôpitaux, les maisons de vieillards et d'orphelins.

Ce seroit leur ouvrir une grande source de santé ; ce seroit encore leur procurer l'abondance des productions qui leur sont nécessaires ; elles ne leur coûteroient rien et elles se multiplieroient sous leurs mains.

Pour ces établissemens si chers à l'humanité, de même que pour tous les autres citoyens, c'est une grande richesse de *vivre de ses fruits*, *de se bien porter de son travail.*

Voilà les maximes des pays sensés, l'opulence et la félicité de l'homme.

Vade ergò et comede in lætitia panem tuum, et bibe cùm gaudio vinum tuum, quia Deo placent opera tua. Eccl. IX.

---

(1) A la manière des Colonies agricoles des Bernard et des Benoît. On reconnoîtra encore que ces bonnes gens, sous leur habit, avoient raison.

(2) Et il seroit à desirer que les maisons d'éducation fussent situées à la campagne même.

X V.

De l'émulation.

Les deux grands mobiles du législateur sont l'intérêt et l'émulation; la force est son dernier moyen, il ne l'emploie jamais que quand il ne reste plus que celui-là.

L'intérêt peut le servir par-tout comme il peut le contrarier; mais l'émulation le seconde toujours.

L'intérêt ne fait pas difficulté de s'attacher aux choses les plus basses; c'est aux actions mêmes que l'émulation s'attache et toujours aux plus belles.

C'est César qui se sent enflammé dans le temple de Cadix, Alexandre devant le tombeau d'Achille, Charles XII par les exploits d'Alexandre.

Ce sont tous ces adolescens transportés à la vue des couronnes de Fleurus, ces jeunes élèves à l'arrivée des chef-d'œuvres de Rubens.

Tel homme pourra être insensible à l'intérêt, il ne le sera pas à l'émulation; elle a son ressort secret dans toutes les ames, dans la partie sensible de chacune, et dans le degré qui lui est propre; nous l'observons dans les animaux mêmes.

L'émulation est le mobile généreux des hommes; et le plus habile législateur est celui qui le connoît et sait le mieux l'employer.

Quittons des idées anciennes de contrainte et de compulsion servile, élevons-nous à des idées plus dignes de nous, à la nature même de l'émulation: tous les principes d'ordre et d'action remontent à une même source primitive.

L'émulation est toute fondée sur la justice et le mérite; c'est là où vous en trouverez le principe certain: sa devise est par-tout: PULCHRIORI.

C'est là le mobile de toutes les actions louables; et son heureuse impulsion a toujours une marche ascendante.

Elle devient générale par-tout où le mérite est en honneur et obtient seul la préférence: où la véritable gloire consiste dans la vertu, où la loi et l'autorité même ne sont que la raison du plus grand bien.

Le législateur ordinaire ou le despote font tout avec le salaire de Mirabeau (1).

Le législateur républicain a des moyens plus nobles et plus assurés.

---

(1) Hâtons-nous d'effacer ce terme et cette idée avilissante, repoussons-la loin de nous comme le schlagre et le bâton.

Le premier s'adresse aux ames étroites, c'est par elles qu'il gouverne.

Le second sait qu'il est des ames plus élevées, dignes d'une autre ambition ; elles l'entendent, et c'est par elles qu'il imprime l'action à sa République.

Il est aisé de mouvoir en payant ; il est plus grand d'inspirer un mouvement spontané.

Les despotes font marcher leurs satellites aux combats avec une solde, et les retiennent avec le bâton.

Lycurgue et l'hymne des Marseillais font courir les hommes libres au-devant de la mort, en leur montrant la gloire et la patrie.

Comparez aux Thermopyles ou à Fleurus les Spartiates et les Français, avec les Perses et les Autrichiens.

Elle est prodigieuse, elle est sans bornes cette puissance de la gloire et de la liberté !

Entretenons ce feu sacré au milieu de nous, et fixons-le sur tous les justes motifs d'émulation, sur la défense de la patrie, sur toutes les vertus civiles, sur les palmes littéraires, sur les succès de l'industrie.

Qu'il anime le militaire sous sa tente, la jeunesse dans ses écoles, le matelot sur son bord, l'artisan dans son atelier, le magistrat qui veille au salut public, le sage qui médite pour lui-même et plus encore pour ses semblables.

Elevons le citoyen français par ses connoissances, par l'amour de ses devoirs à cette juste estime de lui-même, qui faisoit regarder aux Grecs instruits et libres les autres peuples et les Romains mêmes comme des barbares.

Comme eux sur-tout, propageons cette généreuse ardeur qui de la jeunesse passe dans toutes les parties du corps social, cette émulation qui conduisoit regulièrement toute la Grèce à Olympie, y faisoit naître et y couronnoit (1) tous les talens.

---

(1) Ces couronnes qui étoient d'un si grand prix, devant lesquelles les villes ouvroient et abaissoient leurs murailles, ces couronnes que des dieux avoient recherchées, que tous les héros se disputoient, étoient le rameau philostephane, une simple branche d'olivier.

PROJET DE DÉCRET.

TITRE PREMIER.

INSTITUTS LITTÉRAIRES.

ARTICLE PREMIER.

Il y aura un institut littéraire (1) dans chaque ville maintenant chef-lieu de district ; il reprendra le local du collége qui y existoit, ou, s'il n'y en avoit point, la Nation lui en fournira un.

II.

Il sera composé de deux ou trois instituteurs, ou davantage, selon le nombre des enfans, dans les villes d'une grande population.

III.

L'enseignement des instituts littéraires aura pour objet les élémens des langues latine et grecque, l'intelligence des auteurs anciens, la grammaire française et les auteurs français, l'histoire ancienne et moderne, la géographie et la mythologie qui se présentent dans ces auteurs, la morale naturelle qui se trouve répandue dans les livres enseignés, et recueillie particulièrement dans celui intitulé :*Selecta*, etc. (2).

IV.

Il sera attaché à chaque institut littéraires un fonds uniforme, partie en terre, partie en finance, pour l'entretien du local et une portion des honoraires des instituteurs.

S'il existoit encore des revenus qui eussent servi à l'enseignement, ils lui seront rendus de préférence.

Ces fonds et revenus seront administrés par la municipalité du lieu, ou par les instituteurs eux-mêmes en commun, et le compte en sera rendu à la commune tous les trois mois.

---

(1) C'est le titre convenable pour une étude qui commence et qui se forme.

(2) Si ce projet de décret étoit approuvé, je rédigerois une méthode d'enseigner la plus simple et la plus abrégée.

V.

Les honoraires seront ainsi fournis jusqu'à la concurrence de moitié, et le surplus sera complété par la rétribution que chaque écolier apportera tous les mois.

Il est bon que tout homme qui enseigne dépende un peu de son travail et de sa célébrité.

Il sera bon encore de lui faire envisager une somme de gratification et plus encore l'approbation que l'assemblée législative sera attentive à accorder à ceux qui se seront le plus distingués.

V I.

Quand il vaquera une place dans un institut littéraire, elle sera annoncée dans tout le département et proposée au concours; il sera public, et l'on y invitera les hommes instruits.

Il en sera choisi sept tant par les instituteurs que par la commune du lieu, pour être juges du savoir et du mérite des candidats.

Tout homme peut se porter comme examinateur ou censeur de ceux qui se présentent.

Le concours aura trois séances, et le choix se fera par les sept juges, à la majorité absolue.

V I I.

La discipline et la manière d'enseigner seront libres, les instituteurs suivront leurs propres lumières; et, à l'exemple des hommes les plus habiles, ils se conduiront dans l'enseignement sous l'émulation générale du civisme et des sciences.

V I I I.

Sur la représentation d'une ville et l'attestation d'un enseignement louable et bien soutenu, il sera accordé par les départemens une pension de retraite ou d'émérite aux instituteurs.

D'après cela on ne parle pas ici de destitution. Croyons à l'intérêt bien établi des hommes, aimons aussi à croire à leur vertu, en prenant soin d'eux, en leur témoignant notre estime: non, ils ne sauroient s'oublier.

I X.

Les instituteurs pourront tenir pension.

X.

La bibliothèque publique de chaque ville où il y aura un institut littéraire y sera jointe, et elle sera tenue par un instituteur émérite.

X I.

S'il est accordé quelques fonds de terre aux instituts littéraires, et si la gestion leur en est confiée, ils les mettront en petite culture, et s'y exerceront eux-mêmes par intervalle avec leurs jeunes élèves.

S'ils n'obtiennent pas cet avantage, ils ne manqueront pas du moins de diriger l'attention des jeunes gens vers l'agriculture et les occupations rurales, soit pour leur en donner la connoissance, soit pour perfectionner celle qu'ils auroient déja.

Ils les meneront en promenade auprès des plus laborieux cultivateurs, leur feront observer la manière de tenir une vigne, un légumier, une pépinière, un troupeau; la meilleur méthode de faire la bierre, le vin, le cidre, la manière de monter et conduire une charrue, d'apprêter les grains pour les semailles, de faire usage des engrais, de varier les alternages des récoltes, de tenir les bois, de les abattre, d'examiner, d'apprécier les nouveaux essais, etc.

Ils leur feront mettre par-tout la main à l'œuvre, et n'oublieront rien pour faire éclore entre eux le goût de la chose et l'émulation.

A T E L I E R S.

Il y aura dans chaque ville où sera placé un institut littéraire, deux hospices proportionnés aux besoins de l'arrondissement, l'un pour élever les enfans abandonnés, l'autre pour recevoir les vieilles personnes infirmes ou affligées.

C'est dans ces ateliers que seront versés les secours nationaux, e on y établira les différens arts et metiers propres à les occuper e à former une école d'apprentissage pour les enfans même des autre citoyens,

Collection de jeunes talens disséminés.

Lorsqu'il se rencontrera dans les écoles du peuple ou dans les instituts littéraires un enfant qui annoncera des dispositions distingués, et dont les parens n'auroient pas la faculté de pouvoir perfectionner son instruction, il sera présenté au département par ses maîtres et sa commune natale.

Le département le fera admettre dans son institut littéraire et entretenir pendant un an : alors si ses talens sont bien reconnus, il sera envoyé dans un des colléges d'humanité de Paris; quand il y aura rempli son cours, il passera à l'étude propre à son talent.

Si ses parens sont pauvres, ils recevront une indemnité pour le présent qu'ils font à la patrie.

TITRE II.

Collèges (1) des sciences de Strasbourg et de Montpellier.

ARTICLE PREMIER.

Outre les instituts littéraires communs à toute la République, ces deux villes, en vertu du décret du . . . . . seront le centre d'un enseignement général indispensable.

II.

Il y aura des cours complets de médecine, de chirurgie, de pharmacie, de botanique, d'accouchemens, des leçons de physique expérimentale, d'histoire naturelle, un observatoire astronomique, une bibliothèque composée à l'usage de toutes ces sciences, un Musée d'histoire naturelle et des arts.

III.

Il y aura un cours complet d'art vétérinaire, non-seulement pour la partie anatomique et médicale, mais encore pour la tenue, la pâture et l'amélioration des espèces différentes de troupeaux.

Il y aura douze places gratuites dans ce cours pour instruire, pendant deux ans, les enfans de bergers et de maréchaux.

IV.

La nation fournira les édifices les plus propres, les jardins de botanique, les logemens, les honoraires des professeurs, les laboratoires, les instrumens, les frais des expériences et des entretiens.

V.

Les professeurs feront eux-mêmes leur règle et leur discipline, détermineront la matière et la division de leurs travaux.

VI.

Quand il y aura une place vacante, elle sera annoncée dans toute la République et décernée (2) dans un concours solemnel en présence des savans et du peuple, et par un certain nombre de juges invités par tout le collége même, ou élus dans son sein.

---

(1) C'est le titre propre pour exprimer diverses sortes d'enseignemens choisis.

(2) On ne sauroit mettre trop de dignité dans ce qui concerne les sciences, afin d'en relever et l'idée et l'amour.

MARINE.

Il y aura à Toulon, Brest, Flessingue, une école complète de marine.

Les marins détermineront eux-mêmes leur discipline, le mode et les parties de leur enseignement.

ART MILITAIRE.

Les écoles de la Fère, Douay, Mézières, Auxonne sont maintenues pour l'artillerie, les fortifications et les diverses parties de l'art militaire.

Les matières et le mode d'enseignement seront aussi déterminés par les militaires eux-mêmes.

TITRE III.

Centralité de tous les arts et de toutes les sciences à Paris.

Paris sera le centre commun de toutes les sciences et de tous les arts pour la France entière; il doit l'être encore pour toute l'Europe.

ARTICLE PREMIER.

L'académie (1) des sciences se réunira pour composer le corps que l'on vient de désigner par le titre : *Institut national.*

Elle reprendra sa dénomination, son exercice, et se complétera à son choix.

Elle se choisira en outre deux associés dans chaque partie des sciences qu'elle jugera convenable, et des correspondans dans toute la France et les pays étrangers.

Le palais du Luxembourg lui sera attribué en entier, et portera désormais le nom de *Palais des Sciences* (2).

L'académie des sciences se gouvernera et dirigera elle-même ses travaux.

Elle aura des séances publiques; elle choisira ainsi, et à la pluralité absolue des suffrages, ses membres, ses associés, ses correspondans.

---

(1) Ce titre est consacré; il est illustre dans toute l'Europe.

Et le mot en lui-même rappelle la réunion libre des savans et des sages de la Grèce dans le lieu le plus agréable d'ailleurs, le jardin d'Academus; il n'a pu être flétri par les brevets de quelques courtisans.

(2) Donnons de la majesté aux choses, et non aux hommes.

Il est bon d'ailleurs que les objets les plus capables de mériter de la considération par eux-mêmes, soient encore relevés par un grand point physique, par un édifice qui s'annonce aux sens.

Elle aura une bibliothèque propre et tous les instrumens dont elle aura besoin pour ses expérienses et ses travaux.

Elle continuera de publier ses mémoires chaque année.

Le trésor public fournira à ses honoraires et à toutes les dépenses de ses expériences, du local et des correspondances.

I I.

Académie de philosophie et de littérature.

Les professeurs du collége de France se réuniront, et choisiront en commun un nombre pareil au leur de savans les plus distingués dans la littérature.

Ils prendront le titre d'*Académie de philosophie et de littérature.*

Elle sera placée dans tout le local de la ci-devant Sorbonne.

Elle y continuera les leçons que ses membres donnoient au collége de France ; elle aura en outre des séances publiques.

Elle se gouvernera elle-même, et choisira ses membres dans une séance publique, à la pluralité absolue des suffrages.

Elle rédigera ses mémoires chaque année.

Elle aura une bibliothèque publique.

Le trésor national fournira à ses honoraires et à l'entretien de son local.

I I I.

Académie des lettres et monumens.

Les principaux membres existans de l'académie des inscriptions se réuniront et prendront le titre d'*Académie des lettres et monumens.*

Elle sera placée dans la ci-devant abbaye de Sainte-Geneviève, et en aura la bibliothèque.

Elle se complétera au nombre de douze : elle aura des séances publiques, elle y nommera ses membres à la pluralité absolue des suffrages.

Elle-même réglera sa discipline et ses travaux.

Ses honoraires et l'entretien du local seront fournis par le trésor national.

I V.

Collége de médecine.

Les médecins enseignant s'assembleront, se constitueront eux-mêmes en *Collége de médecine*, et régleront le mode et les diverses parties de leur enseignement.

Il sera placé aux Quatre-Nations : il aura des séances publiques.

Il rédigera chaque année ses mémoires.

Il élira ses membres dans une séance publique : il aura une bibliothèque.

Le trésor national fournira à ses honoraires et à l'entretien de son local.

V.

Collége de chirurgie.

Les chirurgiens enseignant s'assembleront et se constitueront eux-mêmes en *Collége de chirurgie.*

Il est maintenu dans son local, et les dispositions du collége de médecine lui sont communes.

V I.

Collége de pharmacie.

Les professeurs de pharmacie s'assembleront et se constitueront eux-mêmes en *Collége de pharmacie.*

Il sera placé dans le local le plus convenable d'un couvent situé vers l'Estrapade.

Les dispositions pour le collége de médecine lui sont communes.

V I I.

Le Musée d'histoire naturelle, le Jardin des Plantes, le Musée des Arts, l'École centrale des travaux publics, l'Observatoire sont maintenus.

L'École des Mines est maintenue, et réunie à la Monnoie.

L'École des Lois est maintenue près le Panthéon, et l'enseignement des langues étrangères près la Grande Bibliothèque nationale.

Colléges d'humanité.

ARTICLE PREMIER.

Les colléges d'humanité de Paris reprendront leur exercice à l'époque ordinaire de leur prochaine rentrée.

I I.

Ils sont conservés au nombre de six.

I I I.

Ils ont la faculté de changer leur local actuel, et de se distribuer convenablement dans des emplacemens salubres vers les barrières, en s'adressant au comité des domaines nationaux.

I V.

Ils auront toujours un Recteur commun, et des assemblées libres des professeurs pour régler eux-mêmes et entretenir leur discipline.

V.

Le lieu de leurs assemblées et de leurs archives sera le collége de France.

V I.

Il sera accordé une bibliothèque à chacun de ces colléges.

V I I.

Les boursiers seront répartis proportionnellement dans les six colléges pour y donner l'exemple de l'étude.

V I I I.

Ils passeront successivement à l'école des arts et travaux publics selon leur aptitude et leur goût.

Lycée des artistes et des spectacles.

Nos arts, nos spectacles doivent être annoblis par le meilleur goût et l'élégance la plus pure ; ils doivent avoir la perfection et la supériorité sur tous ceux de l'Europe.

Il faut placer nos artistes divers d'une manière digne d'eux et de leur objet.

Leurs réunions se feront dans les appartemens du ci-devant Palais-Royal, qui aura dorénavant pour inscription : *Lycée des Artistes et des Spectacles.*

Il sera de leur honneur d'éloigner de ce temple du goût tout ce qui seroit impur et dangereux, tout ce qui leur seroit étranger et qui pourroit flétrir le laurier des talens.

Ci-devant l'opulence sans goût comme sans ame ne savoit ni les respecter, ni les connoître ; elle les avilissoit en les croyant destinés à servir sa dépravation.

Ils doivent s'élever aujourd'hui, prendre la dignité et le grand esprit de la République.

Les réunions d'artistes divers se constitueront, se gouverneront elles-mêmes, et le trésor national fournira tout ce qui sera juste pour les entretenir et les récompenser.

Société d'agriculture.

La société d'agriculture ne doit pas être une société sédentaire, composée de gens de bureaux ; répétant les livres et les journaux.

Elle doit être composée de cultivateurs en pratique, couverts de sueur et de rosée ; elle doit être leur réunion et leur conférence mutuelle.

Par exemple, qu'à la ronde de quinze ou vingt lieues de Paris, soient reconnus les hommes laborieux et intelligens, dont l'exploitation est la plus prospère et la plus belle ; des laboureurs cultivant en grand, et tenant des troupeaux ; des éducateurs de veaux et de poulains, les bergers expérimentés, de bons vignerons, des jardiniers pépiniéristes, fleuristes, maraichers ; quelques fruitiers et récolteurs de cidre de Normandie ; quelques cultivateurs de safran et garence, de chanvre, lin, colza ; quelques boulangers, quelques bûcherons, etc.

Qu'ils soient invités à se réunir à Paris chaque trimestre ; qu'ils y soient reçus et logés honnêtement dans le local des Capucines de la place Vendôme, par exemple ; qu'ils y tiennent pendant huit jours des séances publiques, annoncées et affichées : et qu'ils se donnent leurs communications réciproques.

Qu'ils repartent ensuite pour se rendre chez eux et se remettre à l'œuvre, et qu'ils conviennent de l'objet respectif que chacun pourra suivre selon l'ordre des travaux et de la saison ; l'un pour les troupeaux et les animaux de labour, un autre pour les prés et les herbages ; celui-ci pour les bleds, les seigles, les avoines, les grains divers ; celui-là pour les vignes ; celui-ci pour les arbres à fruits, celui-là pour les légumes ; tel pour la boulangerie, tel pour les bois, tel pour un essai ou variété de culture, tel pour un inconvénient, une maladie, un remède, etc.

Que chacun revienne ensuite le trimestre suivant avec ses procédés, ses résultats et ses preuves.

Que chacun indique encore dans son voisinage tel homme à inviter au prochain trimestre comme capable de donner des connoissances utiles : car la société d'agriculture ne doit pas être composée de membres identiques et perpétuels, mais elle doit être plutôt une circulation de tout ce que l'on connoîtra de mieux à inviter.

Que ces communications et résultats deviennent la matière de leurs mémoires et de leur journal, qu'ils n'en contiennent que peu, mais qu'ils soient constatés, très-précis, et qu'ils soient dirigés avec suite.

Que le rédacteur reste au local de Paris avec le secrétaire, et qu'ils soient chargés de faire parvenir aux membres les avis ou renseignemens qu'on leur adresseroit pendant le trimestre, relativement à l'objet que suivent tels ou tels d'entre eux.

Journaux.

Les journaux sont devenus une grande voie d'instruction litté-

raire ; ils parlent à tous les états, à tous les âges ; ils peuvent circuler dans toute la France, et encore dans toute l'Europe.

Convient-il de les laisser abandonnés au hasard, à l'entreprise, à la futilité ?

Faut-il aussi n'envisager que la classe vaine et désœuvrée, qui a besoin de journaux comme de colifichets ?

Sans prohibitions, sans censeurs, relevons ce moyen d'instruction littéraire, rendons-le digne des sciences et du public.

Que l'académie des sciences soit invitée à faire rédiger un journal d'après ses travaux, et à en faire publier un numéro chaque trimestre.

Que les autres corps savans (1) de Paris soient invités à faire la même chose : d'après le modèle de perfection qui a toujours caractérisé tout ce qui est sorti de l'academie des sciences, ils concevront la noble émulation de rendre également le leur digne d'eux.

Après avoir ici éclairé leurs auditeurs, ces rédacteurs, hommes de l'art et profonds, éclaireront encore du fond de leur cabinet toute la France et l'Europe entière.

Chaque corps n'en pourra émetre qu'un numéro par trimestre ; il faut avoir ce temps pour le bien rédiger : il faut donner aussi au public celui d'arrêter ses idées et de les mûrir.

S'il est une manière de donner les nourritures, il en est une aussi de les faire bien digérer ; changeons nos goûts frivoles, en lectures comme en tant d'autres choses.

Il seroit bon que ces émissions diverses fussent entre-mêlées et réparties sur tout le trimestre, de manière que le public pût avoir plusieurs journaux différens le même mois.

Par exemple, les rédacteurs pourroient s'arranger et choisir leur mois dans le trimestre.

Chaque corps pourroit faire son émission seul, ou se réunir avec un autre analogue.

Le journal de l'académie des sciences paroîtroit seul ; son objet est vaste.

Celui de l'académie de philosophie et de littérature, celui de l'académie des lettres et monumens pourroient être séparés, ou réunis.

Ils paroîtroient le premier mois.

Le journal de médecine, chirurgie, pharmacie, pourroit être

---

(1) On a peut-être proscrit trop généralement l'idée de corps par les seuls abu de quelques-uns.

Un corps, comme je l'entends ici, n'est que le point central pour l'enseignement et l'objet d'une science ; et sous ce rapport il est utile, il est même nécessaire. Par exemple, un tribunal de district est un corps ; tous les tribunaux liés ensemble, feroient une corporation.

commun, ainsi que celui des mines et travaux publics : ils paroîtroient le deuxième mois.

Celui d'agriculture et de botanique pourroit être commun ; celui du lycée des artistes et spectacles seroit rédigé séparément : ils paroîtroient le troisième mois.

Bien différens des vendeurs de livres, ces hommes distingués diroient : *pauca, sed bona.*

Ils ne donneront que ce qu'ils auront eux-mêmes produit et bien constaté.

Quatre productions certaines par an ! au bout d'un temps, chaque science, chaque art sera assuré de son fonds et de ses données.

Récompenses nationales & honneurs publics.

Tous les ans le comité d'Instruction publique fera un rapport solemnel sur les Savans qui se seront distingués, et sur les Auteurs de quelque perfectionnement ou découverte : sur le succès des Artistes, des Élèves et des Professeurs.

Un second rapport sur les divers services rendus à la Patrie.

Un troisième sur les actions et les vertus héroïques.

Son jugement devra être sévère, et pour l'honneur en lui-même, et pour ceux qui le reçoivent.

Le despotisme récompensoit selon son intérêt ou son caprice : la République doit récompenser pour le mérite lui-même.

Les véritables honneurs consistent dans l'estime des citoyens, beaucoup plus que dans les décorations et dans les cérémonies.

Il appartient à la Représentation nationale de les proclamer à sa Tribune.

Cette simple auréole aura plus de prix pour un Français que tout le cortège et le cérémonial dont les rois entourent leurs créatures.

Ces rapports se feront aux Séances des fêtes nationales, elles n'auront pas de plus grande majesté que celle-là.

Ce seront là nos olympiques.

L'émérite ou le prytanée.

La justice ordonne qu'après un certain nombre d'années d'exercice dans la carrière des sciences, des arts et de l'enseignement, et le suffrage honorable de leurs concitoyens, les hommes de lettres et les artistes obtiennent une retraite paisible pour récompense de leurs travaux.

La République la leur accordera à tous d'une manière à couronner dignement leur vieillesse, et à servir encore d'encouragement aux élèves qui s'avancent sur leurs traces.

Observation sur ce projet général d'instruction.

1°. Il peut se faire qu'il reste encore des arrangemens, des placemens à faire ; j'ai passé rapidement sur les détails : les talens ne sont peut-être pas tous classés.

Par les circonstances du temps encore, ils se trouvent dérangés et épars.

Mais ils se rallieront naturellement à leur espèce propre ; ils ne tarderont pas à reprendre la place qui leur convient.

2°. Si l'on étoit surpris que j'aie proposé en principe général de s'en rapporter entièrement aux savans, aux hommes de talens pour le soin de se diriger eux-mêmes, je prie de bien observer qu'il n'y a personne pour le faire mieux qu'eux.

On leur doit cette confiance d'ailleurs : les succès et la liberté le veulent aussi.

S'il s'agissoit encore de sévérité, que l'on s'en rapporte à ces hommes même réunis, leur propre discipline n'est pas la moins sévère, ils ne se passent rien.

S'il survenoit quelques inconvéniens, ils sont infiniment moins graves qu'une autorité inexpérimentée.

Enfin l'assemblée législative est toujours là pour entendre les réclamations et relever les abus.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Thermidor an III.